

Du nouveau pour les écoliers

Réuni vendredi, le conseil municipal de Bessoncourt a annoncé un certain nombre de mesures qui, quelques jours après la rentrée, touchent les écoliers et leurs parents.

Le conseil municipal de Bessoncourt qui s'est tenu vendredi a été l'occasion de prendre plusieurs décisions concernant la vie scolaire et périscolaire de la commune.

Sécurité du parking de l'école

Sur le temps scolaire, un arrêté municipal autorisera le stationnement des enseignants sur cinq places dédiées, actuellement fermées par des barrières, et la dépose minute des enfants limitée à 15 minutes sur les autres places. Cette mesure appliquée dès réception des nouveaux panneaux permettra d'élargir le stationnement tout en maintenant les mesures de sécurité requises. Les gardes nature pourront verbaliser.

Piscine et patinoire

Récemment entrée dans le Grand Belfort, la commune bénéficiera pour ses élèves de primaire des services de transport vers la patinoire et une piscine de Belfort.

Cantine annexe à Eguenigue

Pour les plus grands élèves de



De nouvelles règles de stationnement devant l'école.

l'école, la restauration scolaire est déplacée à la cantine d'Eguenigue, par manque de place dans la structure bessoncourtoise. Une convention est signée avec le syndicat de la Baroche pour le transport de 15 enfants, accompagnés d'une personne.

Facturation du périscolaire

La commune envisage d'acquiescer un nouveau logiciel de facturation et sollicite une aide de la CAF pour son financement.

Un poste d'adjoint d'animation de 22 h annualisées passera à 23 h pour s'adapter aux besoins du service périscolaire.

Plateau sportif

Le conseil a décidé son ouverture au public les mercredis de 13 h à 18 h.

La Maison rose en chiffres

À la rentrée 2017, 132 élèves sont inscrits aux temps d'activités périscolaires (TAP). 47 en maternelle, 85 en élémentaire. Ce chiffre est stable par rapport à la rentrée 2016 : 55 en maternelle, 78 en élémentaire. Jusqu'à 88 repas seront servis par jour, incluant le service à Eguenigue. La garderie accueille jusqu'à 27 enfants le matin, et 46 le soir. L'encadrement est assuré par huit animateurs.

500 €

C'est le montant de la subvention exceptionnelle votée par le conseil municipal de Bessoncourt pour répondre à la proposition de l'Association des Maires de France de venir en aide aux territoires français touchés par l'ouragan Irma.

Une contribution de 100 € a par ailleurs été accordée à la Bessoncourtoise qui participera au challenge humanitaire Sénagazelles en mars.